

La Fibre SFR est arrivée sur la commune de Gas

La commune de Gas est désormais éligible à la Fibre SFR. Les habitants et professionnels gassiens peuvent dès aujourd'hui profiter d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL.

Qu'est-ce que la fibre optique ?



La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la Fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde.

En quoi la fibre optique diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Technologie ultra moderne, la fibre optique propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Pour les utilisateurs, c'est la possibilité d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en Haute Définition, dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements avec la Fibre se réduisent considérablement et les téléchargements sont 40 fois plus rapides que ceux avec l'ADSL.

Par exemple, avec la Fibre, il est possible de :

- Télécharger un film (700Mo) en 2 minutes, contre 5 minutes en ADSL 15Mbit/s.
- Télécharger un album MP3 (50Mo) en moins de 10 secondes, contre une minute en ADSL 15Mbit/s.
- Télécharger 100 photos (350Mo) en moins de 1 minute, contre près de 3 minutes en ADSL 15Mbit/s.

Avec des temps de téléchargement inégalés, les clients éligibles à la Fibre peuvent ainsi échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD et même 4K) pour plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité pour l'un d'eux.

Comment équiper son logement en fibre optique ?

Quel que soit le type de logement, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment souscrire à la Fibre SFR ?

Pour vérifier **l'éligibilité de son foyer**, il suffit de saisir son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://www.sfr.fr/box-internet/>

ou se rendre dans l'une des boutiques SFR les plus proches :

- 74 rue du Général de Gaulle à Rambouillet
- 2 rue de la Torche à Barjenville
- 11 rue Noël Ballay à Chartres

Après avoir souscrit à l'offre Fibre SFR, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique à votre domicile.